

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-1432						
OBJET	Déposer au conseil municipal le rapport de la greffière concernant un changement significatif apporté aux renseignements contenus dans la déclaration des intérêts pécuniaires du conseiller Alexandre Warnet							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2023-12-05</td><td>CM-20231205-1117</td><td>DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES</td></tr></table> <u>Résumé</u> M. le Maire dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que les déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers Christine Poirier, Cecilia Macedo, Sandra Desmeules, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Vasilios Karidogiannis, Aline Dib, Ray Khalil, Nicholas Borne, Yannick Langlois et Flavia Alexandra Novac.			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-12-05	CM-20231205-1117	DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-12-05	CM-20231205-1117	DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, a avisé par écrit la greffière d'un changement significatif apporté à sa déclaration annuelle des intérêts pécuniaires déposée à la séance ordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2023. Le formulaire de changement significatif a été signé par M. Warnet le 12 mars 2024.								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF Article 360.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités								
REMARQUE(S)								
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Alexandre Warnet, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.								